



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## **CSAL du 9 OCTOBRE 2023**

*compte rendu*

Ordre du jour :

- Ponts naturels 2024,
- Observatoire interne 2023,
- Tableau de veille sociale 2022,
- Organisation de la campagne des avis 2023,
- SPF-E : dispositif d'entraide supradépartemental,
- Rapport d'activité 2022,
- Points divers

Le Comité social d'administration de la DDFIP29 présidé par M Benoît BROCARD, s'est réuni le 9 octobre 2023 à Chateaulin.

**Ponts naturels 2024 :**

Au titre de l'année 2024, le calendrier des jours fériés propose deux « ponts naturels » possibles :

- le vendredi 10 mai 2024 ( lendemain du jeudi de l'Ascension),
- le vendredi 16 août 2024 ( lendemain du 15 août de l'Assomption).

Dans ce contexte, le Directeur départemental a indiqué retenir le seul pont naturel du vendredi 16 août 2024... Concernant le vendredi 10 mai 2024, il a argué de la continuité de service aux usagers lors de la campagne déclarative 2024..

Lors de notre intervention, nous avons rappelé que le dispositif des ponts naturels était fort apprécié des collègues pouvant, à cette occasion, souffler un peu, y compris pendant la campagne déclarative. Si les deux fériés des 8 et 9 mai se suivent cette année par un hasard du calendrier, il n'en demeure pas moins que, comme d'habitude, le pont de l'ascension n'aurait représenté qu'un seul jour de fermeture des services ce qui au regard de l'ensemble de la campagne IR aurait été sans conséquence...

Il ne s'agit évidemment pas d'imposer des jours de congés aux agentes et aux agents mais bien de permettre à ceux qui, toujours les mêmes, ne pourraient pas en bénéficier à raison des contraintes de leur fonction, de pouvoir disposer de quelques jours de repos bien mérités. D'autant que les écoles, elles, seront fermées...

Dans la mesure où le calendrier de la campagne n'est pas encore arrêté, envisager de la prolonger en la décalant de quelques jours permettrait plus sûrement de rendre un meilleur service aux usagers. Ils ne seront probablement pas légion à solliciter les services, de surcroît la plupart du temps ouverts une demi-journée seulement, en plein cœur du pont du mois de mai

Dans cette affaire, les Directeurs locaux n'ont guère fait preuve de pragmatisme hormis celui d'obéir à l'ordre express de la Direction Générale qui a choisi de préserver la campagne et son taux de décroché au risque d'augmenter son taux de décrocheurs...

**Dans cette affaire, il y a un retour à un caporalisme d'un autre temps, à rebours de la bienveillance managériale, prônée par ailleurs, et c'est aussi un rendez-vous manqué avec le dialogue social et le bon sens !**

**Vote des organisations syndicales** : unanime contre

### **Observatoire interne 2023 :**

Dans le prolongement des résultats nationaux, la DDFIP29 enregistre une dégradation des indicateurs notamment sur les pratiques managériales, le fonctionnement des services ou la perception de la qualité du service rendu.. Si le développement du Télé travail est perçu positivement, force est de constater que, sur les réformes, les agents ont le sentiment de ne pas être suffisamment informés ou associés et ils perçoivent le rythme du changement comme étant trop rapide..

**F.O.-DGFIP29** a indiqué que cet observatoire 2023 enregistrerait une faible participation (34%) à l'instar des enquêtes précédentes. Pour autant, avec des résultats aussi grinçants, le Directeur Général n'a eu d'autre alternative que de se fendre d'un message sur Ulysse le 15 mai dernier.. Quand on est à la tête d'une administration où les personnels se disent majoritairement inquiets, désabusés et fatigués, il vaut mieux faire profil bas...

Malheureusement, ce que les agents pointent du doigt, c'est bien ce que nous dénonçons à longueur d'année à savoir : des réformes incessantes qui désorganisent en chaîne les services, l'absence de culture commune et un manque de vision, autant de mauvais points pour une administration qui part dans tous les sens...

Si l'on rajoute à cela des années de vaches maigres sur le plan de la reconnaissance sonnante et trébuchante, le cocktail apparaît comme délétère et conduit à ce que les anciens ne pensent qu'à partir le plus vite possible et encore plus grave, les jeunes générations y songent déjà....

Dans un tel contexte d'une prise de température qui a dépassé le seuil d'alerte, la Direction Générale n'a d'autre réponse que de proposer de « *dynamiser l'engagement managérial en valorisant l'écoute et la participation au changement* » : tout un programme... Dans cette optique, le Directeur a indiqué souhaiter l'engagement de l'ensemble des managers de la DGFIP et pour se faire, des formations ont d'ores et déjà été effectuées par 180 encadrants au niveau local.

Pour **F.O.- DGFIP29**, au-delà des formations de ce type, la réflexion ne peut occulter le sujet de la nécessaire technicité, indispensable pour répondre aux besoins d'encadrement et aux enjeux des métiers de la DGFIP !

**Pour F.O.- DGFIP29, l'inflexion de cette dangereuse pente de morosité ambiante à la DGFIP doit aussi passer par des mesures systémiques au premier rang desquelles figurent l'arrêt des suppressions d'emplois et des réformes non maîtrisées, dévastatrices pour l'exercice des missions et le service rendu aux usagers !**

### **Tableau de veille sociale 2022 :**

Rappelons que le tableau de veille sociale est un outil du plan national d'amélioration des conditions de vie au travail, il est censé fournir localement des indicateurs permettant d'identifier des situations à risque. Dans sa présentation, la Direction rappelle que les indicateurs ne peuvent rappeler à eux seuls toutes les facettes de la réalité et que le champ d'observation ne doit jamais se réduire à ce qui est uniquement quantifié... Nous ne pouvons que souscrire à cette analyse et nous avons indiqué au Directeur que nous lui suggérions de décliner cette réflexion à l'exercice et au contenu des missions....

Les points saillants du tableau de veille sociale font apparaître une élévation significative des fiches de prévention du risque psychosocial (+9) avec une prédominance d'atteintes à l'encontre des collègues (injures, insultes, menaces verbales...), ces signalements concernent spécifiquement les services qui accueillent du public. Ces situations font l'objet de lettres de mise en garde aux auteurs des faits et, pour les plus graves, de signalements auprès du Procureur de la République.

Concernant les emplois, le taux de couverture diminue, 80,04 % en 2022, alors qu'il était de 88,75 % en 2021, le nombre d'emplois non pourvus étant de 59 en 2022 (23 en 2021).

A noter également, une hausse significative des congés maladie de courte durée, inférieure ou égale à 5 jours qui passent de 386 en 2021 à 596 en 2022 ; les absences pour COVID sont intégrées désormais dans les jours de congés ordinaires de maladie sans distinction et sans possibilité de les identifier, secret médical oblige.

Le nombre d'accidents de service augmente passant de 12 en 2021 à 17 en 2022.

Concernant le télétravail, il est à la hausse, puisque la DDFIP29 compte désormais 77 % de télétravailleurs pour 1000 agents, elle en comptait 46 % en 2021.

### **Organisation de la campagne des avis 2023 :**

Cette campagne déclarative 2023 est marquée par un volume global de sollicitations en augmentation par rapport à 2022 (+19%).

Comme en 2022, le canal de communication le plus utilisé par les usagers est celui de la messagerie qui représente 44 % des contacts, le canal téléphonique représente 24 % des contacts, l'accueil physique 28,8 %, ce dernier étant en augmentation par rapport à 2022 (25%).

Cet accueil physique est pris en charge dans les CPF et tiers lieux par les équipes du SAD, la Direction reconnaît que la couverture du territoire et la gestion des ressources restent délicates en la période..

L'accueil téléphonique est principalement pris en charge par les centres de contacts via le numéro national dédié à l'information des particuliers. La DDFIP 29 participe au renfort téléphonique avec la prise en charge de 4 lignes réparties entre les SIP de Brest, Quimper, Quimperlé et le SAD.

Concernant le processus Gérer mes Biens Immobiliers (GMBI), les usagers ont bénéficié d'un délai supplémentaire au 15 août 2023, avec pour cette année, l'assurance de ne pas se voir appliquer de pénalités.. Le formulaire papier pour les personnes ne disposant pas d'internet a continué d'être mis à disposition. Au 6 septembre 2023, la Direction indique que près de 82 % des locaux des petits propriétaires ont fait l'objet d'une déclaration d'occupation.

Concernant la taxe foncière, le stock de e-contacts au niveau du SDIF était de plus de 17 000 à la sortie des avis. Des moyens en auxiliaires (60 mois) ont été attribués au SDIF afin de traiter ces demandes, les agents ayant pour missions de traiter les réclamations simples en utilisant des messages -types...

Lors de son intervention, la délégation **F.O.-DGFIP29** a rappelé combien la campagne des avis est une période longue et éprouvante pour les agents qui doivent prendre en charge les usagers qui restent très demandeurs d'explications auprès des services de la DGFIP.

Force est de constater que d'année en année, les chiffres de fréquentation à nos guichets demeurent très importants et n'en déplaie aux technocrates, la dématérialisation intégrale des échanges avec l'utilisateur n'est pas pour demain... dans ce contexte, les ressources manquent pour faire face aux enjeux après des coupes franches incessantes dans les effectifs...

Au sujet du SDIF et des suites du cauchemar GMBI, **F.O.- DGFIP29** a souligné la très forte charge pesant sur les services actuellement avec un stock considérable de demandes via notamment le canal e-contact, stock d'autant plus difficile à résorber que les flux restent importants... **F.O.- DGFIP29** a évoqué l'organisation du travail au sein du SDIF, la Direction ayant opté pour un séquençage des tâches dans une optique industrielle.

**Pour F.O.- DGFIP29, ces méthodes de travail ne peuvent qu'être temporaires et il est primordial que la sectorisation puisse être réintroduite, au risque sinon d'aggraver la perte de sens dans le travail ainsi que la démotivation des agents...**

**F.O.-DGFIP29** a demandé au Directeur si un retour d'expérience était envisagé sur GMBI, car il serait inconcevable que la DG tourne la page comme si de rien n'était après un tel fiasco ! En réponse, le Directeur a indiqué que le sujet était engagé avec l'inter-région, nous avons demandé à pouvoir être informés des restitutions de ces travaux....

### **SPF-E - dispositif d'entraide supradépartementale :**

En vue de contribuer à réduire les délais de publication, la Direction Générale favorise l'entraide supra départementale entre SPF. Dans ce contexte, l'entraide du SPF de Blois est déployé vers les SPF du Finistère depuis fin avril 2023, ce soutien est apporté par le traitement à distance de formalités Tél@actées. Depuis le 11 septembre 2023, le SPF de Tours apporte également son soutien au SPF de Brest.

**F.O.- DGFIP29** a rappelé que ces dispositifs d'entraide interviennent alors que les SPF ont vu leurs effectifs réduits au fur et à mesure du déploiement de FIDJI puis de Tél@acte...

Outre ces dispositifs d'entraide entre SPF départementaux, la Direction Générale souhaite mettre aussi en place des services d'appui (SAPF) avec pas moins de 568 emplois qui

devront être transférés depuis les structures locales au profit de mégas structures éloignées des besoins des populations...

La DG est désormais bien loin de son objectif affiché lors de la création des SAPF, à savoir le soutien des SPF en difficulté tout en préservant leur bon fonctionnement... Au terme de ces transferts d'emplois, que va t il rester des SPF départementaux à l'horizon 2027.. ?

**F.O.- DGFIP revendique l'arrêt des suppressions massives d'emplois dans les SPF, l'arrêt des créations des SAPF, et des attaques successives contre tous les services en charge des missions foncières.**

### **Rapport d'activité 2022 :**

Le rapport d'activité de la DDFIP29 rappelle l'ensemble des missions accomplies par les services départementaux au service de l'État, des partenaires locaux, et des usagers particuliers et professionnels.

Les ressources humaines de la DDFIP29 sont constituées par 1027 emplois au TAGERFIP soit par catégories : 88 A+, 166 A, 493 B, 280 C. La pyramide des âges fait apparaître que 50 % des agents se situent dans la tranche 51- 60 ans, 11 % dans la tranche supérieure à 61 ans, 24 % dans la tranche 41-50 ans, 11 % dans la tranche 31 – 40 ans et 4 % des agents ont moins de 30 ans.

L'année 2022 aura été marquée par un volet formation dense avec notamment le parcours mis en place au niveau local pour assurer la formation des agents du centre de contact des professionnels de Morlaix. La seconde phase du NRP a vu la mise en place des SGC de Quimper et Morlaix et l'installation des SIP et SIE de Quimper et Quimperlé.

Le rapport de la Direction souligne également : « *la consolidation des résultats du contrôle fiscal et le développement d'une programmation de type data-mining...* »(sic).

Elle se félicite également des actions menées au sein des services de publicité foncière qui ont permis de réduire de 114 jours le délai de publication.

Sur le secteur public local, la généralisation de l'offre de paiement en ligne, les travaux de dématérialisation et de rationalisation des régies, le basculement à la M57 font partie des actions menées en 2022.

Créé dans le cadre du NRP, le service d'accueil départemental a poursuivi son développement dans les CFP et tiers lieux.

La Direction indique que le niveau de performance des SIE est resté très satisfaisant en 2022, et pour les SIP, malgré de fortes évolutions métiers et organisationnelles, les résultats ont également été très bons.

**Cette liste non exhaustive démontre que c'est grâce à l'implication sans faille des agents que les objectifs prioritaires de la Direction ont pu être atteints. F.O.- DGFIP29 a rappelé une fois encore que cet engagement des personnels ne peut se suffire de simples remerciements et qu'il doit se traduire par une reconnaissance concrète sur le plan des rémunérations et des déroulements de carrière !**

## Points divers :

### Responsabilité des Gestionnaires publics :

En amont de ce CSAL, **F.O.-DGFIP29** avait demandé à ce que le sujet de la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) soit porté à l'ordre du jour afin d'obtenir des réponses, notamment en ce qui concerne ses conséquences vis-à-vis des chefs d'unité mais aussi vis-à-vis des agents A, non comptables, et des agents de catégorie B et C.

Le moins que l'on puisse dire est que la Direction du Finistère ne dévie pas du discours officiel consistant à minimiser l'impact de la RGP sur les métiers de la DGFIP en l'assimilant à un simple ajustement technique de feu "la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire..(RPP)".

Ce caractère apaisant et rassurant des Directeurs locaux ne doit pas nous faire oublier que la mise en cause juridictionnelle d'agents A non comptables ou de catégorie B ou C n'est pas une vue de l'esprit mais une potentialité bien réelle, quand bien même elle ne serait circonscrite qu'à quelques cas par an, ce qui reste à démontrer...

Pour **F.O.- DGFIP**, tous les agents des SGC, SIP ou SIE pourraient être susceptibles d'être mis en cause dans le cadre d'un préjudice financier dont le caractère significatif serait à l'appréciation de la 7ème chambre de la Cour des comptes avec possible partage de responsabilité à plusieurs acteurs de la chaîne financière...Quant à la protection fonctionnelle qu'est tenu d'accorder l'État à tout fonctionnaire, nous considérons qu'elle n'est pas une garantie et il n'est pas certain qu'elle s'applique à la RGP...

**Dans ce contexte, F.O.- DGFIP exige que des textes précis encadrant la RGP soient élaborés au plus vite afin de protéger les agents dans le cadre de l'exercice de leurs missions.**

### Transfert du recouvrement forcé vers les PRS :

**F.O.- DGFIP29** est intervenu sur le sujet du transfert du recouvrement forcé vers les SIP et les SIE, nous avons interrogé le Directeur sur cette orientation nationale et notamment sur le calendrier envisagé et les modalités de ces opérations.

En réponse le Directeur a indiqué que la question était à l'étude pour les SIE, et que pour la DDFIP29, cela pourrait démarrer à l'horizon de 2024.. Concernant les SIP, il n'envisage pas l'opération à court terme en raison de problématiques liées à l'outil informatique.

**Pour F.O.- DGFIP29, ce transfert de missions des services de proximité participe à la mise en œuvre d'un vaste plan de polarisation de la DGFIP auquel nous nous opposons !**

### Secteur public local : SGC Morlaix :

**F.O.- DGFIP29** est intervenu pour dénoncer les insistantes interventions de la Direction vers les services du SGC de Morlaix en lien avec des relances de l'entreprise EUROVIA (groupe VINCI).

**F.O.- DGFIP29** a dénoncé cette pratique de cette société de travaux publics consistant à alerter la DRFIP35 et la Fédération du bâtiment, avec in fine des interventions de la Direction locale de nature à mettre la pression sur les agents qui travaillent déjà à flux tendu..

### Cellule Aide Gaz Electricité : Horaires variables

Dans le prolongement de nos interventions au premier semestre de cette année 2023, **F.O.- DGFIP29** est revenu sur les conditions de travail des agents contractuels de la cellule Aide Gaz Électricité (AGE) de Brest Duquesne, en relayant la légitime revendication des collègues de pouvoir bénéficier du dispositif des horaires variables.

Le Directeur a indiqué que la Direction Générale avait répondu favorablement à cette demande en précisant que, compte tenu des contrats de travail basés sur 35h00, la mise en œuvre du dispositif d'horaires variables interviendrait dans le cadre d'un protocole suivant cette typologie hebdomadaire.

### Arrivée de la Paierie à Chateaubriand :

**F.O.-DGFIP29** a rappelé au Directeur son engagement de prévoir une réunion avec l'ensemble des agents du site de Chateaubriand, dans une démarche devant faciliter la cohésion et les échanges entre les services et les agents.

### Equipe de renfort départemental :

**F.O.- DGFIP29** a relayé la demande des équipiers de renfort souhaitant pouvoir se réunir à nouveau de façon périodique afin d'échanger sur les sujets métiers. Pour **F.O.-DGFIP29**, ce partage d'expérience serait, à n'en pas douter, bénéfique au collectif de travail. Comme nous l'avons rappelé au Directeur, si le SAD focalise l'attention de la Direction, il ne faut pas oublier toutes les composantes de l'équipe de renfort départemental.

La délégation **F.O.- DGFIP29** en CSAL : Murielle MORICCI ( PCRP Quimper), Florence JAVELOT (EDR), Thierry ROLLAND (Direction Brest), Thibaut CHAPLAIN (EDR), Erick GUERRY (Permanent **F.O.- DGFIP29**).